

Objet : suite de Comité Technique Local du 30 novembre 2012

Monsieur le Directeur Régional,

Lors de notre déclaration liminaire du Comité Technique Local du 30 novembre 2012, nous vous avons demandé de **mettre sur l'intranet départemental Ulysse 31 les liens vers le rapport du Sénat sur l'évasion fiscale ainsi que le blog du Sénat sur cette question.**

Ne voyant rien apparaître à ce jour, nous vous transmettons les liens en question :

- <http://blogs.senat.fr/evasion-fiscale/>
- <http://www.senat.fr/rap/r11-673-1/r11-673-11.pdf>
- <http://www.senat.fr/rap/r11-673-2/r11-673-21.pdf>

Les Directions générale et locale communiquent allègrement sur intranet au-delà des prérogatives de la DGFIP. Nous vous rappelons la nécessité et le devoir d'apporter une information claire et impartiale auprès des personnels de la DGFIP.

Comme le prévoit l'article 48 du décret n°2011-184 du 15 février 2011, **le point sur la réorganisation du courrier** ayant fait l'objet d'un vote unanime « contre » des représentants des personnels, ce point fait l'objet d'une nouvelle convocation le 17 décembre à 08h30.

Dans la perspective des débats sur ce point, (débats que vous semblez vouloir limiter à une demi-heure, un autre CTL étant convoqué à 9h00 le même jour), nous souhaitons plus de précisions sur l'économie annoncée de 25.000 euros.

Nous vous demandons donc :

1) bilan de l'expérimentation actuelle (Aucamville, Auterive, Cugnaux et l'Union) conduisant à une économie de 25.000 euros :

- Montant des contrats POSTE et NEOPOST
- Caractéristiques de la machine à affranchir (flamme, ...)
- Coût de l'affranchissement 2011, du premier semestre 2012 avant expérimentation pour les postes concernés (par poste et total)
- Coût de l'affranchissement effectué par les collectivités locales et répercuté sur le DGFIP (préciser le type d'affranchissement (ECOPLI ou prioritaire)
- Nombre et coût des courriers affranchis sur un trimestre 2012 dont la part des courriers ECOPLI en nombre.
- Temps de travail pour effectuer les tris dans les postes : temps de tri
- Coût des contrats TNT et des déplacements du service Courrier
- Prix des balances
- Modalités de dépôt du courrier dans les bureaux de Poste avant expérimentation.

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques

Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

2) Evaluation de la généralisation (tous postes concernés, y compris ceux de l'expérimentation) :

- Montant des contrats POSTE et NEOPOST
- Coût de l'affranchissement 2011, du premier semestre 2012 avant généralisation pour les postes concernés (par poste et total)
- Coût de l'affranchissement effectué par les collectivités locales et répercuté sur le DGFIP (préciser le type d'affranchissement (ECOPLI ou non))
- Nombre et coût des courriers affranchis sur un trimestre 2012 dont la part des courriers ECOPLI en nombre.
- Temps de travail pour effectuer les tris dans les postes : temps de tri
- Coût des contrats TNT et des déplacements du service Courrier
- Prix des balances
- Modalités avant expérimentation de dépôt du courrier dans les bureaux de Poste.

3) Incidences pour certaines procédures notifiées notamment par les vérificateurs et les Huissiers

4) Conséquences sur les services du Courrier de la Rue des Lois :

- Calibrage des emplois (préciser Agents Administratifs, Agent Technique, Bernakis et quotité de travail)
- Evaluation du volume reçu avec la centralisation du courrier
- Données NEOPOST jusqu'au 31 octobre 2012

5) Services Courrier de Ranguel et de la Cité Administrative

- Calibrage des emplois (préciser Agents Administratifs, Agents Techniques, Bernakis et quotité de travail)
- Données NEOPOST jusqu'au 31 octobre 2012

6) Perspectives pour les postes spécifiques ne figurant pas dans la généralisation de 2012.

Dans un souci de transparence, nous publierons cette lettre auprès des agents du département.

Nous ne doutons pas que dans le cadre du dialogue social, vous nous apporterez ces réponses avant la tenue du CTL.

Dans l'attente, veuillez recevoir, mes salutations syndicalistes



Boris BEAUDOIN
Secrétaire CGT Finances Publiques 31

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr